



LES ENJEUX DU BUDGET PRIMITIF 2021

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE – Article 107 de la Loi NOTRE

1. RÉFLEXION SUR LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE
2. CONTEXTE SOCIAL ÉCONOMIQUE
3. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES RESSOURCES DES BUDGETS DE 2012 À 2019
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2020
 - Emploi ressources – Recettes exceptionnelles
 - CAF
 - Les investissements réalisés
 - L'excédent reporté
5. PROJET DE BUDGET 2021
 - Compte de fonctionnement
 - Dépenses
 - Recettes
 - CAF brute
 - Compte d'investissement
 - Dépenses et programme d'investissement
 - Recettes + virement de la section de fonctionnement
 - L'excédent reportable en 2021
 - Commentaires sur l'évolution du budget
6. L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2013-2027
7. SITUATION FINANCIÈRE - LES 3 RATIOS ESSENTIELS
8. LA STRATÉGIE FINANCIÈRE RETENUE

RÉFLEXION SUR LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

LE BUDGET EST L'EXPRESSION CHIFFRÉE DE NOS CHOIX POLITIQUES DANS LA LIMITE DES RESSOURCES DU BUDGET COMMUNAL.

Plusieurs facteurs peuvent influencer le volume des ressources :

- L'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ
- LA GESTION RIGOUREUSE DES CHARGES FIXES
- LE RECOURS À L'EMPRUNT
- L'OPTIMISATION DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

A PARTIR DE CES 4 CRITERES L'OBJECTIF MAJEUR EST DE DÉGAGER LA MEILLEURE MARGE DE MANŒUVRE POSSIBLE.

ON LE VOIT LE BUDGET EST UN OUTIL AU SERVICE DE LA POLITIQUE DU MAIRE ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL.

POUR MEMOIRE L'ESSENTIEL DE CETTE POLITIQUE PREND SA SOURCE DANS LA FEUILLE DE ROUTE QUE L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE A BÂTI AU DÉBUT DU MANDAT. ELLE DOIT ÊTRE SON BRÉVIAIRE ET SON LEITMOTIV.

CETTE FEUILLE DE ROUTE DOIT PROGRESSIVEMENT SE REFLÉTER DANS LES BUDGETS AU TRAVERS DE PLUSIEURS AXES :

- La défense du pouvoir d'achat de nos concitoyens pas d'augmentation des taux communaux : tickets restaurant, centre de loisirs et CLAE, location des salles, transport scolaire
- La mise en œuvre d'une aide sociale formalisée
- La structuration de la communication
- Les voies de communication pour tous
- L'excellence des installations scolaires et éducatives
- Les installations sportives et de loisirs au meilleur niveau
- L'offre de soins, les commerces les services....

Elle est exigeante ambitieuse mais réalisable car la commune est servie par des ressources confortables.

CONCLUSIONS :

AU FOND LE BUDGET C'EST LE HARD DE NOTRE FONCTIONNEMENT COMMUNAL :

En ce sens qu'il nous permet de placer nos concitoyens dans les meilleures conditions matérielles de vie possible. Mais il ne reste qu'un OUTIL.

LE BUDGET NE REMPLACERA JAMAIS LE SOFT :

Si l'on veut imaginer, construire un village vivant, agile et réactif à l'opposé d'un village fantôme ou d'un village dortoir alors la partie immatérielle, celle qui demande le plus d'abnégation aux élus dans les domaines de l'éducation, à l'animation en passant par la communication, le bénévolat, la disponibilité, le pouvoir d'empathie etc. seule cette partie immatérielle conduira au succès du vivre ensemble.

Cette "positive attitude" doit servir l'intérêt général. Elle exclut la démagogie.

EVOLUTION DES EMPLOIS ET RESSOURCES

Source : Compte individuel des collectivités

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (1)	2020
Recettes de fonctionnement	1 306 000 €	1 162 000 €	1 178 000 €	1 433 000 €	2 199 000 €	1 625 000 €	1 831 000 €	3 611 000 €	2 669 000 €
Charges de fonctionnement	1 074 000 €	777 000 €	858 000 €	868 000 €	1 328 000 €	980 000 €	837 000 €	1 082 000 €	1 218 000 €
Dont Charges de personnel	256 000 €	270 000 €	293 000 €	296 000 €	349 000 €	344 000 €	363 000 €	359 000 €	368 000 €
Dont charges de fonctionnement	193 000 €	194 000 €	201 000 €	201 000 €	204 000 €	215 000 €	218 000 €	261 000 €	310 000 €
Résultat	232 000 €	385 000 €	320 000 €	565 000 €	870 000 €	644 000 €	993 000 €	2 529 000 €	1 450 000 €
CAF	234 000 €	400 000 €	373 000 €	524 000 €	647 000 €	648 000 €	993 000 €	2 529 000 €	1 450 000 €
CAF % Recettes de fonctionnement	17,93%	34,40%	31,63%	36,60%	39,88%	39,89%	54,26%	70,00%	54,32%
Investissement : dépenses d'équipement	1 843 000 €	1 055 000 €	475 000 €	1 059 000 €	1 432 000 €	1 879 000 €	1 093 000 €	1 401 000 €	1 290 000 €
Excédent	449 000 €	192 000 €	360 000 €	648 000 €	629 000 €	208 000 €	726 000 €	788 000 €	2 676 000 €
En cours de la dette	3 395 000 €	3 250 000 €	3 120 000 €	3 612 000 €	3 460 000 €	3 305 000 €	3 145 000 €	2 980 000 €	2 731 000 €

(1) 2019 : Recettes exceptionnelles : 1 531 000 €

2017 : Participation amortissement : 93 723 €
 2016 : Dotation aux amortissements : 231 722 €
 Participation aménagement ZAC : 114 648 €

CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

AU PLAN NATIONAL :

Le budget 2021, s'inscrira comme en 2020 dans un contexte inédit en raison de la pandémie de Covid 19 qui frappe encore une grande partie de l'économie française.

2021 connaîtra sans doute les derniers soubresauts de l'incidence néfaste de cette épidémie grâce aux campagnes de vaccination et aux diverses mesures freinant sa propagation.

- Le PIB a connu en 2020 sa plus forte baisse depuis la fin de la seconde guerre mondiale par un recul de - 8,3%. En 2021 il devrait revenir en territoire positif à + 5 % selon les estimations de la Banque de France.
- Le déficit de la France après une lourde aggravation à 122,4% du PIB en 2020, devrait atteindre un pallier estimé à 111,3% du PIB.
- Le taux de chômage de 8% avec 2,4 millions de chômeurs de cat. A au sens du BIT en fin d'année 2020 est un résultat en trompe l'œil de son côté Pôle Emploi connaît 3,6 millions demandeurs d'emploi de catégorie 1.
- L'inflation restera à un niveau très bas 0,5% en 2020, et 0,6% prévu en 2021.

AU NIVEAU RÉGIONAL :

L'industrie aéronautique et spatiale fer de lance de l'économie régionale a connu un ralentissement très net à partir du second semestre une fois les dernières commandes fermes d'avion livrées.

Le ciel de cette industrie ne s'éclaircira qu'à partir de 2023. Toutefois la consommation finale des ménages s'est maintenue à un bon niveau grâce aux amortisseurs mis en place par l'état auprès des entreprises et de leurs salariés.

POUR MONTBARTIER :

L'effet de la crise est resté globalement limité car les habitants actifs du village se situent dans toutes les catégories socio-professionnelles et travaillent dans tous les secteurs d'activité de l'économie. Ainsi, si certains ont été touchés par la réduction d'activité de l'aéronautique d'autres ont été très sollicités par le bond de l'activité logistique liée en grande partie au développement de l'e-commerce.

L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES COMMUNALES :

Les ressources de la commune devraient connaître une évolution favorable de l'ordre de 2% grâce à l'extension du foncier bâti tant en locaux industriels que pour les maisons individuelles.

BUDGET COMMUNAL – RÉSULTATS 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	309 273 €	Taxe foncière bâti (dont ITM 625 000 - Easydis 530 000)	1 449 602 €
Charges du personnel - RPT inclus	368 544 €	Attribution de Compensation	686 799 €
FNGIR	85 265 €	Taxe d'habitation	291 035 €
Autres charges de gestion courante	111 197 €	FNB (Foncier Non Bâti)	32 288 €
Régul. Fiscalité ZAC Grand Sud	159 466 €	Taxe terrains constructibles et divers locaux	18 243 €
Subventions CCAS (ALSH/ALAE)	108 000 €	Dotation et participation dont DGF	141 304 €
Intérêts des prêts	76 743 €	Services, immeubles et divers	50 033 €
Sous-Total	1 218 488 €		
Excédent	1 450 816 €		
TOTAL	2 669 304 €	TOTAL	2 669 304 €

INVESTISSEMENT

Investissements			
Déficit investissement reporté 2019	0 €	FCTVA (16.404% A-1)	174 342 €
Régul. Subvention Région	10 500 €	Subventions	129 222 €
Remboursement emprunt	169 796 €	Taxe Aménagement	80 662 €
Investissements incorporels	1 291 799 €		
Investissements corporels			
Investissements immobiliers			
		Sous-total	384 226 €
TOTAL	1 472 095 €	Déficit	1 087 869 €
		TOTAL	1 472 095 €

Excédent fonctionnement 2019	+ 2 313 722 €
Excédent fonctionnement 2020	+ 1 450 816 €
Déficit investissement	- 1 087 869 €
Excédent reporté en 2021	2 676 669 €

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 2020

Urbanisation passage de la Vaysse	98 503 €
Démolition immeuble de la Place	73 980 €
Urbanisation du Claou	718 171 €
Église fin des travaux	33 228 €
Plateforme parking	49 945 €
Achat bergerie route du Rec	81 282 €
Régulation thermique école	72 564 €
Solde Las Puntos	15 323 €
Solde toilettes publiques	33 228 €
Entretien bâtiments	12 836 €
Voirie espaces verts	18 109 €
Mobilier petits équipements	40 436 €
Espace tennis phase 1 prépa	37 419 €
Pôle Santé phase 1	1 302 €
Divers bornages, études de sols	5 400 €
Chemin des Maynets phase 1	20 754 €
Extension rue Pierre Brian	8 613 €
TOTAL	1 291 799 €

BUDGET COMMUNAL – PRÉVISION 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	320 000 €	Taxe foncière bâti (dont ITM 625 000 – CASINO 530 000 – Compensation TG 298 000)	1 777 545 €
Charges du personnel	425 000 €	Attribution de compensation	686 799 €
FNGIR	85 212 €	Compensation TH	0 €
Autres charges de gestion courante	115 000 €	FNB (Foncier Non Bâti)	31 378 €
Intérêts des prêts	72 707 €	Taxe terrains constructibles	5 000 €
Subventions CCAS (ALSH/ALAE)	131 000 €	Dotation et participation	140 000 €
Dépenses imprévues (non-valeur)	0 €	Services, immeubles, divers	55 000 €
Régul. Fiscalité Grand Sud Logistique	159 700 €	Vente terrain	40 000 €
Budget annexe Parc des Essences	0 €		
Sous-Total	1 308 619 €		
Excédent	1 427 103 €		
TOTAL	2 735 522 €	TOTAL	2 735 722 €

INVESTISSEMENT

Investissements			
Remboursement emprunt	174 194 €	FCTVA (16.404%)	195 000 €
Investissements incorporels	3 494 773 €	Subventions	56 045 €
Investissements corporels		Taxe Aménagement – TLE	70 000 €
Investissements immobiliers			
		Sous-total	321 045 €
		Déficit	3 347 922 €
TOTAL	3 668 927 €	TOTAL	3 668 927 €

Excédent fonctionnement 2020	2 676 669 €
Excédent fonctionnement 2021	+ 1 427 103 €
Déficit investissement	- 3 347 922 €
Excédent reporté en 2022	755 850 €

INVESTISSEMENTS 2021

Dissimulation – Renforcement rue de la Poste	65 000 €
Achat terrain rue du Rébequet	80 160 €
Espace Santé	765 000 €
Achat foncier Salcevert	32 500 €
Création parking château d'eau	109 696 €
Espace tennis phase	961 835 €
Modernisation 3 classes, préau, espace loisirs	610 555 €
Urbanisation des Maynets	331 754 €
Extension rue Pierre Brian	380 847 €
Étude Néo-quartier – 50%	15 000 €
Matériel – Bureautique - Outillage	38 430 €
Entretiens bâtiments	30 000 €
Voirie – Espaces verts – Chemins ruraux	35 000 €
Etude pôle artisanal la Salle	10 000 €
Honoraires : Bornages, études de sols	5 000 €
TOTAL	3 494 773 €

COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DU BUDGET

1. COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

1-1. Les charges :

- Les charges à caractère général en 2020 ont bondi de 49 000€ soit 19 %. Cette hausse très importante est due d'une part à des raisons structurelles : entretien des espaces verts et voiries récemment urbanisées entrant dans le patrimoine communal, augmentation de la prise en charge des transports scolaires de 60 à 80%, sous traitance des locaux de l'école et d'autre part à des raisons conjoncturelles liées à la pandémie : achats de masques, de produits virucides, de distributeurs, etc et au soutien financier du festival de musique. Pour 2021 les dépenses de fonctionnement sont bâties sur le même scénario avec une hausse prévue de 3,4 % soit un montant prévisionnel de 310 000€.
- Les frais de personnel : ils seront l'objet d'une forte augmentation + 57 000€ soit 15%. Pour faire face à l'absentéisme provoqué (comorbidité) et au recrutement d'un responsable technique.
- La dotation d'équilibre au CCAS dont la majeure partie du budget est consacré à l'ALAE et au Centre de loisirs a été revue substantiellement à la hausse de 108 000€ à 131 000€ en raison de la création d'un encadrement spécifique pendant le temps de pause méridienne.
- Autres charges : les charges de gestion courante : subventions aux associations, SDIS, ADS évolueront peu. Le paiement des intérêts des prêts baisse de 6%.

1-2. Les ressources :

Une fois de plus l'attribution des recettes de fiscalité directes sont en plein bouleversement elles représentent pour la commune 69% de ses ressources. Dans ce contexte instable, il devient difficile de faire des prévisions. Les changements portent en 2021 d'une part sur la fusion des parts communales et départementales de la taxe foncière en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales, d'autre part à la création de l'allocation compensatrice relative à la diminution de la moitié des valeurs locatives des locaux industriels. Néanmoins au total les ressources de fiscalité totale devraient augmenter de 36000 soit 2%.

Les autres recettes : Attribution de Compensation 25% du budget, produit des services, dotation et participation ont été estimées de façon prudente. A noter la vente conclue d'un terrain communal pour 40 000€

Le résultat de fonctionnement : il se traduira par un résultat de 1 427 103€ en baisse par rapport à 2020 de 1,6%. Cette érosion relativement limitée est masquée par la vente d'un terrain de 40 000 €.

2. COMPTE INVESTISSEMENT :

2.1. Les ressources :

Les trois composantes qui constituent les ressources FCTVA, subventions, et taxe d'aménagement n'appellent pas de commentaires particuliers.

2.2. Les dépenses :

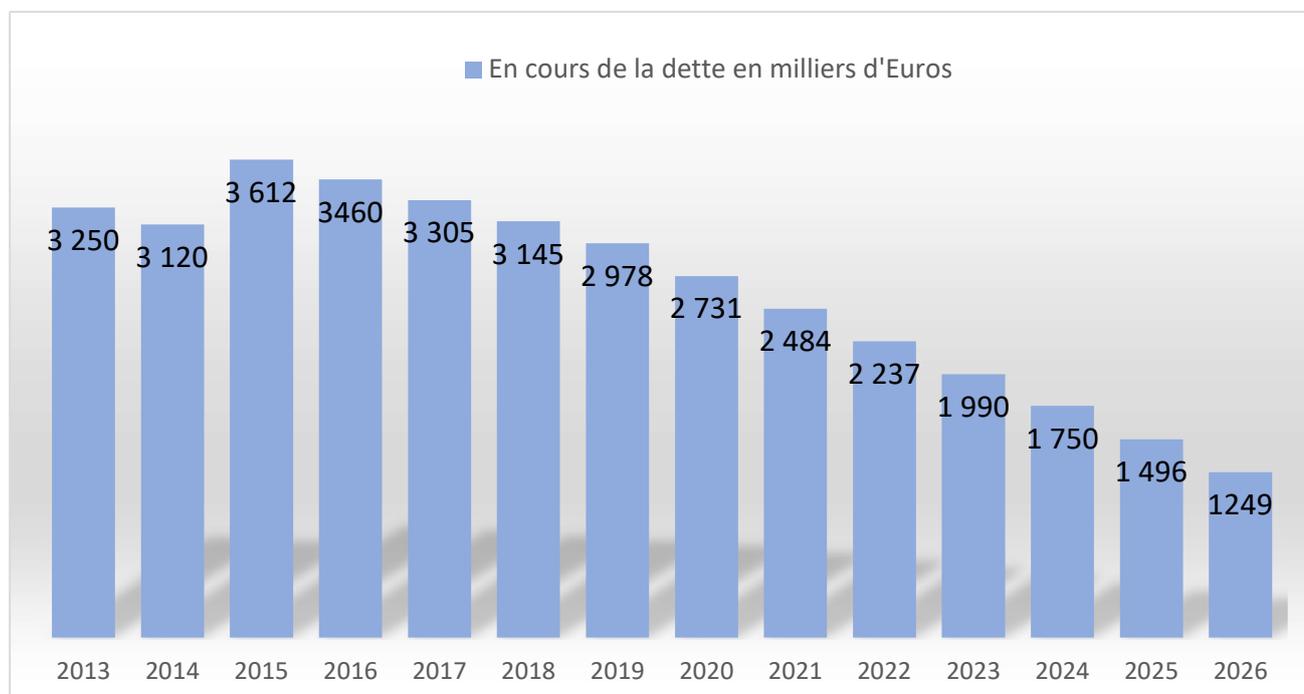
A part le remboursement des emprunts l'ensemble des recettes du compte investissement seront consacrés à l'investissement visant à développer les structures du village en pleine expansion démographique.

CONCLUSION :

Au-delà de la mise en équilibre nécessaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, une fois les reports d'excédent de 2020 attribués et la réorientation d'une partie de la CAF 2020 l'excédent prévisionnel à reporter en 2022 est attendu à 750 000€.

L'ENCOURS DE LA DETTE

	Intérêts	Capital	Total	En cours de la dette
2013	140 009 €	145 321 €	285 330 €	3 250 000 €
2014	120 474 €	129 688 €	250 162 €	3 120 000 €
2015	111 477 €	158 111 €	269 588 €	3 612 000 €
2016	118 239 €	149 019 €	267 258 €	3 460 000 €
2017	100 094 €	157 000 €	257 094 €	3 305 000 €
2018	86 295 €	160 606 €	246 901 €	3 145 000 €
2019	81 918 €	164 983 €	246 901 €	2 978 000 €
2020	77 390 €	169 511 €	246 901 €	2 731 000 €
2021	72 707 €	174 194 €	246 901 €	2 484 000 €
2022	67 862 €	179 039 €	246 901 €	2 237 000 €
2023	62 750 €	184 151 €	246 901 €	1 990 000 €
2024	57 250 €	189 651 €	246 901 €	1 750 000 €
2025	51 750 €	195 151 €	246 901 €	1 496 000 €
2026	45 750 €	201 151 €	246 901 €	1 249 000 €



APPRECIATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

3 RATIOS :

1. MARGE D'AUTOFINANCEMENT MAC

$$\frac{\text{Charge de fonctionnement + Remboursement de la dette}}{\text{Produits de fonctionnement}}$$

Seuil d'alerte si ratio > à 1

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
0,76	0,83	0,71	0,83	0,37	0,38	0,28	0,20	0,21

2. RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES

$$\frac{\text{Frais de personnel + Annuité de la dette}}{\text{Produits de fonctionnement}}$$

Seuil d'alerte si ratio > à 2

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
0,42	0,42	0,36	0,27	0,37	0,33	0,28	0,25	0,24

3. CAPACITE DE DESENETTEMENT

$$\frac{\text{En cours de la dette}}{\text{Epargne Brute CAF}}$$

Ce ratio s'exprime en nombre d'années :

< à 8 ans = *zone verte*

Entre 8 et 10 ans = *zone orange*

> à 10 ans = *zone rouge*

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
8,21	9,34	7,19	5,77	5,33	3,33	3,15	2,03	1,73

LA STRATEGIE FINANCIÈRE

CONCLUSION :

En 2021, l'excédent de fonctionnement prévisionnel ou Capacité d'Autofinancement s'élèvera à 1 400 000 €.

A cette capacité confortable d'autofinancement s'ajoutera par la section investissement :

- Le report de l'excédent exceptionnel de 2 676 000€ de 2020, en grande partie généré par un rappel de fiscalité versé en 2019
- Les recettes de FCTVA de A-1 pour 175 000€
- Les subventions d'équipement prévues à 56 000€
- La taxe d'aménagement estimée à 70 000€

LA STRATÉGIE FINANCIÈRE PROPOSÉE :

Trois axes majeurs sont retenus :

- PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX, sur la fiscalité du Foncier Bâti, du Foncier Non Bâti, de la Taxe d'Aménagement, pour la quatorzième année consécutive.
- DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES PAR :
 - la non augmentation du prix des repas à la cantine
 - le maintien des tarifs déjà extrêmement bas de l'ALAE et du Centre de Loisirs.
 - le maintien des tarifs de la salle des fêtes et du Foyer
- POURSUIVRE L'EFFORT D'ÉQUIPEMENT DU VILLAGE AVEC UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DOTÉ D'UNE ENVELOPPE DE 3 494 000€.

Six axes majeurs :

- L'Espace Santé
- Le Complexe Tennis
- La modernisation de trois classes historiques de l'école
- L'extension de la rue Pierre Brian
- L'urbanisation du quartier des Maynets
- L'équipement numérique de l'école